



---

Journée de prière pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église

---

## **Vendredi 8 mars 2024, une journée de prière pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église**

Cette journée mémorielle, voulue par les évêques de France à l'issue de l'Assemblée plénière de mars 2021, prend désormais place dans le calendrier liturgique de façon pérenne, le troisième vendredi de Carême. Elle répond à l'invitation du pape François à vivre une journée de prières pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église.

Les diocèses et paroisses sont invités à organiser, avec les fidèles, un ou plusieurs temps forts autour de la mémoire et de la prière pour toutes les personnes victimes. Ce temps d'Église sera aussi mis à profit pour faire prendre conscience à tous de la nécessité de prévenir et d'agir pour éviter toutes les situations pastorales et humaines qui peuvent conduire à toutes formes d'abus sur les plus fragiles.

Lien vers le site de la Conférence des Evêques de France

---

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 04/02/2026 -

<https://charente.catholique.fr/actualites/journee-de-priere-pour-les-victimes-de-violences-sexuelles-et-dabus-de-pouvoir-et-de-conscience>